

Contrat Volailles

Octobre-Novembre-Décembre 2020

Souscripteurs :

Producteur

Nom : Marty nathalie

Adresse : Les Parisses 03400 Gennetines

Tél : 04 70 43 86 79

Courriel : olivier.camille.marty@orange.fr

Partenaire

Nom:

Adresse:

Tel:

Courriel:

Adhérent de « l'AMAP de MONTLUCON », à jour de ma cotisation annuelle 2020 ., je souscris un contrat pour les produits indiqués ci-dessous. Je reconnais que les aléas et les maladies font partie intégrante de l'élevage et peuvent retarder la livraison. Je commande les produits suivants

Dates	Petits Poulets 1,6 à 1,8 Kg 18,53 €	Moyens Poulets 1,8 à 2,0 Kg 20,71 €	Gros Poulets 2,0 à 2,20 Kg 22,89 €	Pintades 1,8 à 2,0 Kg 24,51 €
Mercredi 21 Octobre 2020				
Mercredi 18 Novembre 2020				
Mercredi 16 Décembre 2020				
Total				
RECAPITULATIF				
	TOTAL GENERAL			

Termes du contrat

_ Le présent contrat est établi pour une durée de 3 mois, avec report possible des livraisons en cas d'absence (à signaler dès que possible au producteur ou au consommateur).

_ Le paiement des produits se fera en 1 fois, le..... en 3 chèques pour les 3 mois encaissables en début de mois.

Résiliation

La résiliation pourra se faire à la fin du premier versement ou deuxième versement, en prévenant au moins 2 semaines à l'avance, par écrit, le producteur. Les chèques correspondant aux mensualités restantes seront restitués.

Livraison

Je m'engage à prendre ma commande le mercredi **de 17h00 à 19h00** au local de l'AMAP.

Signatures

Le présent contrat est établi en 3 exemplaires remis au partenaire et au producteur .

Mention manuscrite du producteur et du partenaire : « lu et approuvé ».

Partenaire

date

producteur

Nathalie et Olivier Marty producteurs de l'AMAP déclarent avoir reçu.....chèques d'un montant total de..... en règlement du présent contrat.

Signatures :